



## **CONVENTION DE DEVELOPPEMENT CULTUREL**

**2009-2011**

# **Avenant 2011**

**Communauté de communes de l'Emblavez**  
**Place Henri Champagnac – 43800 VOREY**  
**Tél. 04 71 03 79 72 Fax : 04 71 03 40 77**  
**Mail : [contact@cc-emblavez.fr](mailto:contact@cc-emblavez.fr)**  
**[www.cc-emblavez.fr](http://www.cc-emblavez.fr)**

Président : Jean-Paul BEAUMEL

# Introduction

Forte du bilan de la première convention triennale de développement culturel, engagée entre le Conseil général de Haute-Loire, la DRAC et la Communauté de communes de l'Emblavez, une deuxième convention a été signée en 2009, entre la Communauté de communes et le Conseil général, dont les objectifs sont les suivants :

- Le renforcement du réseau des bibliothèques, grâce à la finalisation de l'informatisation, à la mise en place d'une carte intercommunale de prêt et le développement des animations.
- La pérennisation des projets multi-arts portés par l'école de musique
- La mise en place d'une saison culturelle au centre culturel « L'Embarcadère ».
- La découverte du patrimoine et sa mise en valeur via la mise en place d'un inventaire du patrimoine roman.
- La valorisation des artistes et artisans d'art du territoire.

La Communauté de communes de l'Emblavez propose aujourd'hui une véritable saison culturelle intercommunale, portée par ses trois services culturels que sont l'école de musique intercommunale, le réseau des bibliothèques et l'Embarcadère, qui se veut un équipement culturel fédérateur.

L'école de musique, le réseau des bibliothèques et l'Embarcadère mènent des projets conjoints de façon à favoriser le croisement des disciplines artistiques et des publics : l'école de musique s'est notamment associée en 2010 à la « saison scandinave » portée par le réseau des bibliothèques. En 2011, les élèves participeront au spectacle de résidence de l'Embarcadère et le réseau des bibliothèques proposera des ateliers d'écriture animés par le slameur DGIZ avant le concert de slam donné à l'Embarcadère dans le cadre de l'Altivive festival.

Les associations participent également activement à la vie culturelle du territoire notamment par les festivals et animations de qualité qu'elles proposent tout au long de l'année.

Le présent avenant présente pour chaque discipline culturelle un bilan de l'action menée en 2010 et les grandes lignes de leur projet pour l'année 2011.

# 1. Ecole de musique intercommunale

**Rappel :** dans le cadre du schéma des enseignements artistiques, le Département accompagne la Communauté de communes à hauteur de **22 918 €** au titre de l'année scolaire 2010-2011.

En plus de dispenser un enseignement musical de qualité, l'école de musique a à cœur de diffuser des spectacles à un public large, et de les inscrire dans la dynamique culturelle locale. Ainsi, deux projets ont vu le jour en 2011 :

## ➤ Un projet fédérateur autour de la résidence d'Yvan Marc à l'Embarcadère

Le chanteur et musicien Yvan Marc est intervenu tout au long de l'année à l'école de musique de l'Emblavez, afin de travailler à la réorchestration de quatre de ses chansons, pour un orchestre composé des élèves et professeurs de l'école de musique, des musiciens volontaires des harmonies fanfares de Vorey et Rosières et de chanteurs du territoire.

L'école de musique a proposé le fruit de ce travail en première partie du concert d'Yvan Marc le samedi 28 mai à l'Embarcadère dans le cadre de la saison culturelle.

## ➤ Une création multi-arts « Le Voeu de Jeanne »

Pour la cinquième année consécutive, l'école de musique propose une création musicale et littéraire, en mettant en musique le conte *Le Vœu de Jeanne*, de l'écrivain et historienne Laëtitia Bourgeois.

Ce projet associe de nombreux artistes et acteurs culturels de l'Emblavez : Laëtitia Bourgeois pour l'écriture, Richard Angénieux pour la musique originale, Claudine Van Beneden pour la mise en scène et l'orchestre des professeurs de l'école de musique intercommunale de l'Emblavez (flûte, hautbois, cor anglais, saxophone, clarinette basse, trompette, tuba, percussions, piano et violon).

Trois représentations, deux scolaires et une tout public, ont eu lieu le 13 mai 2011 au Centre Culturel de l'Emblavez.

### **Ces projets visent plusieurs objectifs :**

- La sensibilisation des élèves de l'école de musique aux musiques actuelles pour le projet avec Yvan Marc.
- La définition d'un projet « fédérateur » pour l'équipe pédagogique, pour le conte musical.
- La création de lien entre école de musique et saison culturelle.
- Le travail en partenariat avec les associations musicales du territoire et la valorisation des artistes locaux.

**Le budget total des deux projets s'élève à 5 400 € (2 200 € pour le projet avec Yvan Marc et 3 200 € pour le conte musical). La Communauté de communes participe à hauteur de 4 400 € et le Conseil général de 1 000 €**

## **2. Le réseau des bibliothèques de l'Emblavez et les actions de promotion de la lecture**

### **➤ Un réseau qui s'élargit**

En 2011, la bibliothèque de Malrevers devrait intégrer le réseau. Ses locaux seront rénovés, la commune investira dans un mobilier adapté et la bibliothèque devrait s'informatiser en cours d'année.

La commune de Saint-Etienne-Lardeyrol a amorcé des travaux de construction d'une bibliothèque, à proximité de l'école, qui devrait ouvrir au public en 2012.

### **➤ Permettre la circulation des documents**

Suite à l'intervention de la formatrice Nicole Giraud en 2010, et considérant les spécificités du réseau, il a été convenu que la mise en place d'une carte intercommunale devra se faire en plusieurs étapes ; la première étant d'élaborer une convention qui permette, au vu d'un projet clairement établi, de définir les compétences et les engagements de la Communauté de communes et des communes en matière de lecture publique. La circulation des documents devrait être l'étape suivante du projet : le réseau des bibliothèques espère mettre en place un système de rotation des documents pour le mois de septembre 2011.

### **➤ Organisation d'animations autour du livre auprès des structures d'accueil des jeunes enfants**

En partenariat avec le relais d'assistantes maternelles et les crèches du territoire, des animations thématiques sont proposées auprès des jeunes enfants tous les trimestres, dans les crèches ou dans les bibliothèques.

### **➤ Le projet d'animation du réseau**

\* **La saison scandinave** s'est terminée en février 2011 avec la mise en place d'une conférence musicale en partenariat avec l'école de musique, à Saint Vincent et l'organisation de deux concerts de musique celte et scandinave, donnés par le groupe Boann, à Saint Pierre du Champ et à la médiathèque de Rosières.

\* **Dans le cadre de l'Altlive festival**, la Communauté de communes a mis en place le 26 mars 2011 une slam session à Beaulieu et un atelier d'écriture, encadré par le slameur DGIZ à Vorey. DGIZ s'est ensuite produit à l'Embarcadère.

\* Enfin, l'année scolaire se terminera avec l'organisation **d'une balade contée** à Lavoûte-sur-Loire, animée par Patric Rochedy dans le cadre des journées du patrimoine.

\* Le réseau des bibliothèques accueillera cette année le **conteur Djihad Darwiche**, le 14 octobre 2011.

#### **\* « Une saison d'écriture »**

Un nouveau projet thématique pluridisciplinaire verra le jour dans les bibliothèques, pour la saison 2011-2012, autour du thème de l'écriture. **En lien avec ce thème, un projet fédérateur sera proposé aux écoles de la Communauté de communes autour d'une rencontre avec un auteur jeunesse** (qui se concrétisera au printemps 2012).

La Communauté de communes accueillera trois auteures pour la jeunesse au printemps 2012 - Anne Bertier, Véronique Vernette et Valérie Dayre - et proposera à chaque école une rencontre avec l'une d'elles. Au préalable, des ateliers d'écriture seront proposés aux écoles dès l'automne 2011. Ces ateliers donneront lieu à la réalisation d'un abécédaire, qui permettra de découvrir l'univers de l'auteure et se clôtureront par une rencontre, voire un atelier avec l'une des trois auteures, à l'école ou dans les locaux de la bibliothèque municipale.

Ce projet trouvera un écho dans les bibliothèques : chacune des trois auteures interviendra dans une médiathèque du territoire.

Les autres bibliothèques accueilleront une animation en lien avec la thématique « une saison d'écriture ».

- Accueil de l'auteure Valérie Dayre à la médiathèque de Saint-Vincent, pour une rencontre avec des bibliothécaires, des bénévoles, des enseignants ou des animateurs, le 20 octobre.
- Des ateliers de calligraphie arabe et médiévale, un spectacle de contes sur le thème de la lettre et de la correspondance, des expositions de calligraphies et d'abécédaires au printemps 2012.

**Le coût prévisionnel des projets d'animation des bibliothèques s'élève à 14 360 €, sur lequel le Conseil général intervient à hauteur de 3 000 €.**

### **3. Saison culturelle et résidence d'artiste**

L'Embarcadère accueille en 2010-2011, le chanteur Yvan Marc, autour d'une mise en lumière de son dernier album. Cette résidence représente un travail important pour l'auteur-compositeur-interprète altiligérien qui s'articule autour d'une mise en scène de son dernier spectacle.

Yvan Marc est un auteur-compositeur-interprète ancré sur le territoire de la Haute-Loire, et qui a bénéficié en 2010, pour son dernier album, *A bout de bras*, de l'aide départementale à la création. Afin d'élargir la diffusion de son spectacle, Yvan Marc a choisi de travailler lors de cette résidence à l'amélioration de sa prestation scénique. Le recours à un metteur en scène lui a permis de travailler sur la mise en scène (lumière, décors...) en plus du travail plus conventionnel sur la musique. Le deuxième objectif de cette résidence est également de permettre à l'artiste de mettre en place un spectacle modulable (d'un point de vue technique et artistique), en fonction du nombre de musiciens qui l'accompagnent.

Créer un nouveau spectacle, créer de nouveaux partenariats, créer des échanges avec le public, faire découvrir son métier et donner des clés pour aider à la compréhension de son univers artistique, tel est le but de cette résidence.

Ce travail a donné lieu à un concert de restitution le 28 mai à l'Embarcadère.

**Le coût de la résidence est évalué à 5 000 €. Le Conseil général apporte son soutien à hauteur de 1 000 € (20 %), dans le cadre du dispositif départemental d'aide à la résidence.**

## 4. Patrimoine

### ➤ Le fonds Dumas

En matière de promotion du patrimoine, la Communauté de communes souhaite participer à partir de l'année 2011 à la **mise en valeur d'un fonds de musique traditionnelle** : le fonds Dumas. Cette année permet de penser le projet de valorisation et de définir les partenariats qui pourront être mis en place pour la réalisation de ce projet d'envergure.

Le fonds Dumas est un fonds sonore privé composé de 1 600 chansons traditionnelles collectées, dans les années 50 et 60, dans la région de Vorey par Jean Dumas. La famille de ce dernier a donné son accord pour un dépôt aux Archives départementales et une mise en valeur du fonds. Ce projet est porté par l'Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne (AMTA) qui souhaite numériser le fonds, réaliser des partitions et un répertoire transcrits des chansons et intégrer le fonds au projet de Portail Massif Central, relatif au patrimoine culturel. La numérisation, lancée en 2010 devrait être terminée en 2011.

La valorisation de ce fonds pourrait donner lieu à l'écriture d'une quinzaine de morceaux pour les orchestres d'harmonies en 2011-2012 et à une création à destination des musiciens de l'Emblavez : élèves de l'école de musique, harmonies, ensembles vocaux et musiciens professionnels de « la Toupie » en 2012-2013.

Le coût de la numérisation du fonds, de la réalisation des partitions et de la frappe des textes est d'environ 21 000 €. **En 2011, le Conseil général alloue à l'AMTA une subvention de 4 500 € (2 500 € ont déjà été alloués en 2010). La Communauté de communes alloue au projet, en 2011, un budget de 3500 € qui sera reconduit en 2012.**

A partir de 2012, la valorisation pourrait faire l'objet d'un financement croisé entre Haute-Loire Musiques Danses, le Conseil général, le Centre Départemental de Musiques et Danses Traditionnelles et la Communauté de communes de l'Emblavez (voire d'autres partenaires encore).

### ➤ Connaissance et mise en valeur du patrimoine bâti

La Communauté de communes souhaite valoriser son patrimoine roman en réalisant un inventaire des églises romanes de l'Emblavez, prévu par la convention signée en 2009. Cet inventaire, en cours de réalisation par le Service Conservation et Patrimoine, devrait être terminé à la fin de l'année.

La prochaine convention avec le territoire fixera les modalités de valorisation de cet inventaire (visites thématiques, exposition...)

### ➤ Soutien aux artistes et artisans d'art

La création artistique est une thématique soutenue depuis longtemps en Emblavez. Comme en 2009 et 2010, nous sommes sollicités à hauteur de **500 € (sur un budget total de 2 500 €)** pour accompagner l'exposition temporaire, prévue dans le cadre du festival Nuits de Rêve. L'artiste accueilli cette année à la maison de l'assemblée de Blanhac est Roger Benoît, sculpteur installé en Haute-Loire, dont le travail interroge le rapport entre l'homme et la nature.

## 5. Les animations culturelles associées à la saison culturelle

➤ « **On connaît la chanson** » : le festival de chansons françaises organisé par l'association A Cappella s'est produit du 29 avril au 1<sup>er</sup> mai, dans les locaux de l'Embarcadère. **Le Conseil général a alloué une subvention de 800 € à l'association A Capella, pour un budget prévisionnel de 10 980 €.**

➤ « **Nuits de rêve** » : l'année 2011 est celle de la 13<sup>ème</sup> édition du festival. Il se déroule à Blanhac du 13 au 18 juillet. **Le Conseil général a alloué une subvention de 3 150 € à l'association Rêve de foin, pour un budget prévisionnel de 54 650 €.**

La Communauté de communes met à disposition des deux festivals les locaux de l'Embarcadère (désormais lieu de repli du festival « Nuits de Rêve » en cas de mauvais temps), en contrepartie d'un spectacle offert par chacun d'eux.

Elle leur apporte un soutien technique via la mise à disposition d'un technicien son et lumières et de matériel (sono, projecteurs...)

➤ **L'association « La Chalaye »** propose également une programmation culturelle riche et variée tout au long de l'année à la Grange culturelle des Vachers. Elle a notamment bénéficié en 2011 d'une aide départementale à la diffusion des musiques actuelles pour un montant de 503 € (20 % de 2 512 €) pour les 5 spectacles.

L'association travaille également en partenariat étroit avec les services culturels de la Communauté de communes. Cette année, elle accueillera, conjointement avec l'Embarcadère un spectacle musical et dansé pour les jeunes enfants, et en octobre une rencontre avec le conteur de renom, Jihad Darwiche, sera organisée en partenariat avec l'association la Chalaye, gestionnaire du lieu.

Fait en deux exemplaires, à ....., le .....

**Monsieur le Président de la Communauté  
de Communes de l'Emblavez**

Jean-Paul Beaumel

**Monsieur le Président du  
Conseil Général de Haute-Loire**

Gérard ROCHE

# **ANNEXES**

**1. Tableau financier 2011**

**2. Bilan des actions 2010**

**3. Présentation du projet d'ateliers  
d'écriture dans les écoles**

# **Bilan convention culturelle avenant 2010**

## **1. Ecole de musique intercommunale de l'Emblavez.**

Dans le cadre de l'avenant 2010 de la convention culturelle, deux actions pour la valorisation de l'enseignement musical étaient inscrites :

### **Un projet fédérateur autour du personnage de Philibert Besson**

Comme cela avait été prévu initialement, en 2010, le projet fédérateur a été consacré à l'histoire de Philibert Besson, personnage haut en couleur, né à Vorey et qui en a été le maire. Député trublion du début du XXème siècle, il avait notamment imaginé une monnaie européenne « L'Europa ». Ce projet a associé les élèves et professeurs de l'école de musique, les musiciens des harmonies fanfares de Vorey et Rosières, l'association de musique traditionnelle Passadour de Rosières, A Capella Musique, la Troupe de théâtre « La tour de Babiliss » et des artistes locaux pour les décors.

Deux représentations tout public ont eu lieu les 18 et 19 juin 2010 au Centre culturel intercommunal, l'Embarcadère, situé à Vorey, ainsi qu'une reprise de ce spectacle le jeudi 3 février au théâtre municipal du Puy-en-Velay.

Ce projet a connu un vif succès auprès du public et a suscité un grand enthousiasme auprès des différents acteurs culturels investis dans ce projet.

### **Projet d'initiation aux cuivres**

Afin de mieux remplir sa mission de « sensibilisation des scolaires » et conformément aux orientations du Schéma d'Orientation Pédagogique des établissements d'enseignements artistiques, l'école de musique intercommunale de l'Emblavez a souhaité renforcer ses liens avec les établissements scolaires de son territoire (14 écoles primaires publiques et privées) en proposant la mise en place d'un projet d'orchestre à l'école à partir de l'année scolaire 2010 – 2011 qui se pérennisera les années scolaires suivantes.

Ce projet s'est concrétisé par des interventions en temps scolaire dans les écoles primaires publiques et privées de l'Emblavez : 1 heure 30 hebdomadaire par école pendant un trimestre (3 écoles par an), qui permet de créer un conte musical.

La mise en place de ce projet a notamment sollicité un investissement par l'école de musique de 3 000 € pour disposer de 15 cuivres (cornets, trombones et tubas). Dans le cadre de la convention culturelle 40% de ce montant a été pris en charge par le Conseil général de la Haute-Loire, soit 1 200 €.

## **BILAN**

Ces deux projets, accompagnés par le Conseil général, ont contribué au rayonnement de l'école de musique et lui ont permis de mieux répondre à deux de ses missions essentielles : le soutien aux pratiques artistiques amateurs du territoire avec le projet fédérateur autour de Philibert Besson et la sensibilisation des scolaires dans le cadre de l'initiation aux cuivres.

## **2. Lecture publique et animations autour du livre**

Le projet 2010 était toujours axé autour de plusieurs volets :

- Poursuivre l'informatisation en réseau des bibliothèques du territoire en intégrant de nouvelles bibliothèques.
- Poursuivre et améliorer le travail de communication entrepris.
- Proposer une programmation d'animations dans les bibliothèques, concertée et répartie sur le territoire.
- Accompagner les équipes, en réponse à leurs besoins.
- Favoriser la formation continue des bénévoles et des salariées, notamment par la mise en place de comités lecture.
- Mettre en place une carte intercommunale de lecteur.

### **2.1 L'informatisation du réseau**

En 2010, la bibliothèque de Roche-en-Régnier s'est informatisée, ses fonds propres et ceux mis à sa disposition par la bibliothèque départementale sont désormais intégrés au catalogue commun des bibliothèques de l'Emblavez. Le réseau des bibliothèques compte aujourd'hui sept bibliothèques et médiathèques informatisées.

### **2.2 Un site Internet**

En début d'année 2010, le réseau des bibliothèques a mis en ligne un portail qui présente chaque bibliothèque, annonce les animations du réseau et des structures, et donne accès au catalogue. Ce site a été conçu avec l'ensemble des bibliothèques du réseau, il est mis à jour régulièrement par un bénévole. Il donne une vision complète du travail effectué ([www.biblis-emblavez.fr](http://www.biblis-emblavez.fr)).

### **2.3 L'accompagnement et la formation des bénévoles**

L'accompagnement des équipes est un travail continu et diffère d'un lieu à l'autre en fonction de leurs besoins : accueil des scolaires, préparation du passage du bibliobus, organisation d'animations communales, aide au montage de dossiers administratifs, aide aux acquisitions... Cet accompagnement se fait auprès des bénévoles dans un souci de formation. La Communauté de communes propose une mise à disposition de revues spécialisées (adultes et jeunesse) et quelques livres de référence permettant de donner aux équipes des outils d'acquisition et de favoriser leur formation personnelle.

### **2.4 Les comités lecture**

Deux comités lecture se sont mis en place, l'un autour des livres pour la jeunesse, l'autre autour des romans pour adultes. En 2010, le comité lecture, constitué d'une vingtaine de personnes -professionnels du réseau, bénévoles, et lecteurs- a partagé ses lectures autour d'une sélection de romans scandinaves, en lien avec le projet d'animations thématiques de l'année.

Un comité lecture jeunesse a été mis en place par les professionnels dans le but de permettre aux bénévoles de partager leurs connaissances et découvrir les grands auteurs de la littérature jeunesse, de parler d'un album difficile à aborder avec des enfants ou d'une thématique abordée par différents auteurs. En 2010, ce comité lecture s'est réuni une fois par trimestre.

L'une de ces rencontres a été axée sur la littérature jeunesse scandinave et a donné lieu ensuite à un travail d'acquisitions concertées d'albums et romans jeunesse réalisés par des auteurs scandinaves.

## 2.5 Les animations du réseau

L'année 2010 a été celle de la dernière saison des « conférences du jeudi », cycle de conférences qui, à la création du réseau, avait permis de fédérer les équipes.

A la place, la médiatrice du livre et les équipes ont travaillé pendant une année complète sur le thème de la Scandinavie. Ce projet s'est décliné de façon pluridisciplinaire, entre mars 2010 et février 2011 sur l'ensemble de la Communauté de communes. Il a fédéré les équipes et reçu l'assentiment du public.

### ➤ « Un printemps scandinave » (entre mars et juin 2010) :

- Les médiathèques de Vorey et Saint-Vincent ont accueilli chacune une partie de l'exposition de photographies de François Monnet, illustrant des poèmes de Olav H. Hauge, ainsi que des lectures bilingues de poèmes de Hauge par François Monnet (traducteur et illustrateur de Hauge). Une soixantaine de personnes ont assisté à ces lectures. L'exposition a ensuite été présentée à la Grange des Vachers, à Blanlhac, et mise en valeur lors d'un repas norvégien, entrecoupé de lectures de poèmes par François Monnet. Le repas, préparé par des bénévoles et des lecteurs a été un vrai moment de convivialité et de rencontres qui a réuni plus de soixante dix personnes.
- Deux conférences ont été animées par Patrick Guelpa (professeur à l'université de Lille), l'une sur la mythologie scandinave, à Rosières, l'autre autour de l'histoire des Vikings, à Chamalières. Elles ont accueilli chacune une quarantaine de personnes.
- Un jeu de piste familial a été proposé au *Chier Blanc* en juin, l'animation a été de grande qualité, mais seulement une douzaine de personnes s'est déplacée ce jour-là.

### ➤ A partir de septembre 2010, le réseau a poursuivi ses animations avec « **une saison scandinave** » :

- Une projection de courts-métrages, sélectionnés par le centre de documentation « La Jetée » de l'agglomération clermontoise, a eu lieu en septembre, à Vorey, à l'Embarcadère.
- Patrick Guelpa est intervenu à nouveau pour une conférence sur le roman policier scandinave.
- L'ADEC a accueilli François Monnet en décembre pour des spectacles de contes : « *Noël scandinave, contes de la Sainte Lucie* », proposés aux scolaires et aux familles.

## 2.6 Projet de circulation de mise en place d'une carte de lecteur intercommunale.

La mise en réseau des bibliothèques devrait évoluer par la mise en place d'une carte de lecteur intercommunale permettant la circulation des documents et autorisant les lecteurs à emprunter des documents sur l'ensemble du réseau. Ce projet ne peut se mettre en place qu'avec la mise en place d'une cotisation identique sur l'ensemble du réseau. Or, la définition des cotisations et les règlements intérieurs relèvent de la compétence des communes. Pour

faciliter la mise en place de cette carte et établir des règles de fonctionnement précises entre la Communauté de communes et les communes, une formatrice est intervenue auprès des élus du territoire, dans le but de les accompagner dans leur prise de décisions.

## **2.7 Ateliers d'écriture en faveur des scolaires**

En 2010, l'ADEC a réitéré la mise en place d'ateliers d'écriture dans les écoles : Elisabeth Cultien est intervenue auprès de neuf classes de cycle 3 autour d'un projet d'écriture de contes traditionnels revisités de façon contemporaine. Ces ateliers ont donné lieu à l'impression d'un livret intitulé Contes détournés.

## **3. Bilan de la Résidence d'artiste de L'Estafette (année 2010)**

Le bilan est satisfaisant pour le Poétic Lili circus, création théâtrale pour les enfants de 5 à 12 ans : cette première résidence d'artiste a accueilli près de 200 spectateurs (principalement des entrées gratuites lors de répétitions publiques ou de rencontres avec les spectateurs).

La Communauté de communes est satisfaite de la forte implication de la Compagnie l'Estafette sur le territoire durant les 6 mois de leur résidence.

### **- Article de presse (Source : *L'Eveil*, le 17 juin 2010)**

« Une belle rencontre avec le Poetic Lili circus à l'Embarcadère »

*« C'est dans le cadre de l'achèvement de leur résidence d'artiste au centre culturel l'Embarcadère que la compagnie l'Estafette donnait à voir leur création ce week-end. Si le vendredi était réservé aux scolaires, le samedi avait lieu la représentation tout public. Au total ce sont donc 180 spectateurs qui auront été tantôt émus, tantôt amusés mais toujours sous le charme de ce « Poetic Lili Circus ».*

*Le décor est planté en Alaska... ou peut être dans la tête d'un petit garçon... Célestin Clampin a en effet une imagination à faire voyager ceux qui auraient perdu leur âme d'enfants. Parti à la recherche de la fleur luciole, il va réaliser un véritable parcours initiatique à la rencontre de nombreux protagonistes tous aussi singuliers qu'étonnamment bien dépeints. Céline Defay, Rémi Pedevilla et Guillaume Tarbouriech campent les multiples personnages avec brio, passant d'Amik le castor au monsieur loyal dans une constante justesse et une parfaite aisance.*

*La compagnie l'Estafette s'est beaucoup investie dans cette création durant les six mois qui ont ponctué cette résidence d'artiste. Un travail sur les décors, les costumes, le texte et la mise en scène témoigne d'une polyvalence, d'une inventivité et d'une capacité à créer hors norme pour cette compagnie, avec toujours un énorme gage de qualité.*

*Beaucoup de philosophie dans cette création originale soutenue par la Communauté de communes de l'Emblavez, qui trouvera à coup sûr un public nombreux lors de représentations futures. En attendant, la compagnie est présente sur la toile et attend votre visite. »*

### Budget prévisionnel année 2011 (par action)

<b>CHARGES</b>		<b>PRODUITS</b>				
		Communauté de communes de l'Emblavez	CONSEIL GENERAL HAUTE- LOIRE	D.R.A.C. Auvergne	AUTRES	<b>TOTAL</b>
<i>Ecole de musique intercommunale (hors convention culturelle)</i>	123 256 €	68 963 €	22 918 €		31 375 €	<b>123 256 €</b>
Ecole de musique intercommunale Convention culturelle	5 400 €	4 400 €	1 000 €			<b>5 400 €</b>
Mise en réseau des bibliothèques / valorisation de la lecture auprès des scolaires	19 780 €	15 460 €	3 000 €		1 320 €	<b>19 780 €</b>
Saison culturelle Intercommunale	88 972 €	72 972 €	1 000 €		15 000 €	<b>88 972 €</b>
Valorisation du patrimoine: "Fonds Dumas"	3 500 €	3 500 €	4 500 €			<b>8 000 €</b>
<b>Sous total: convention culturelle</b>	<b>117 652 €</b>	<b>96 332 €</b>	<b>9 500 €</b>		<b>16 320 €</b>	<b>122 152 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>240 908 €</b>					<b>245 408 €</b>